

PROJET PEDAGOGIQUE



ACCUEIL *PERISCOLAIRE* *NIFFER* *2022/2023*

Sommaire

I.	Présentation de l'organisateur	04
1.	Historique	04
2.	La SPL	05
3.	Territoire d'intervention et contexte local	07
4.	Publics visés	08
5.	Comités d'usagers	09
6.	PEDT et Projet éducatif	10
7.	Certification « Quali'loisirs »	13
II.	Présentation du site	16
1.	Historique	16
2.	Diagnostic	17
3.	Contexte	18
4.	Principales missions	19
5.	Publics accueillis	19
6.	Locaux	20
III.	Objectifs	22
1.	Objectifs généraux	
2.	Objectifs intermédiaires	
3.	Objectifs opérationnels	
IV.	Encadrement	31
a)	Les missions	32
b)	L'accueil de stagiaires	34

V.	Fonctionnement / déroulement de l'accueil	35
1.	Place de l'enfant	35
2.	Modalités d'intégration des enfants et des nouveaux arrivants	36
a.	Visites / accueils préalables,	36
b.	Organisation spécifique en début d'année scolaire,	37
c.	Intégration en cours d'année	38
3.	Accueil des enfants en situation de handicap	38
4.	Relation avec les familles	40
5.	Santé / hygiène	40
6.	Activités	41
7.	Transport	46
8.	Vie quotidienne	47
a.	Accueil durant la pause méridienne	47
b.	Accueil du soir	53
c.	Accueil du mercredi	56
9.	Rythme de la journée (temps d'accueil)	61
VI.	Relation avec les partenaires	63
VII.	Modalités d'évaluation	64

ANNEXES

- Annexe 1 : Grille tarifaire
- Annexe 2 : Charte du chef de table - maternels
- Annexe 3 : Organisation du repas – élémentaires périscolaire
- Annexe 4 : Organisation du repas - mercredis
- Annexe 5 : Règlement de fonctionnement
- Annexe 6 : Projet de fonctionnement
- Annexe 7 : Protocoles et mesures COVID-19

Nous nous appuyons sur le cadre sanitaire édité par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Au 1^{er} septembre 2022, nous sommes au niveau « socles des mesures » sanitaires. Ce niveau pouvant évoluer tout au long de l'année, l'organisation et le déroulement de nos accueils tiendront compte du niveau en cours.

I. Présentation de l'organisateur

1. Historique

Le territoire dispose d'une politique enfance et jeunesse depuis novembre 1994, avec la création d'un service jeunesse, géré par le SIVOM Rhin-Sud en partenariat avec la Fédération Départementale des MJC du Haut-Rhin.

Progressivement, des multi-accueils, un relais d'assistantes maternelles et des accueils de loisirs gérés par des associations locales se créent :

- Accueil de loisirs à Hombourg : août 1996, géré par la MJC/MPT de Hombourg
- Accueil de loisirs à Bantzenheim : septembre 1999 (ACL/MJC de Bantzenheim)
- Multi-accueil à Ottmarsheim : août 2000 (association « l'île aux enfants »)
- Relais d'assistantes Maternelles : août 2000 (association « l'île aux enfants »)
- Accueil de loisirs à Ottmarsheim : septembre 2001 (MJC de Ottmarsheim)
- Accueil de loisirs à Niffer : août 2007 (association « l'île aux enfants »)
- Multi-accueil à Petit-Landau : mars 2014 (association « l'île aux enfants »)

Ces activités enfance et jeunesse sont principalement subventionnées par le SIVOM Rhin-Sud, devenu Communauté de Communes Porte de France Rhin-Sud le 1^{er} janvier 2003.

Un contrat temps libre est signé en 1999 entre la CAF du Haut-Rhin et la collectivité territoriale, renforçant le développement de ces activités.

Afin de bénéficier à la fois de l'autonomie et de la souplesse nécessaire à la gestion et à l'organisation des divers champs de compétences (Petite Enfance et Animation), la Communauté de Communes Porte de France Rhin-Sud devait se doter d'un outil en

capacité de mener un projet cohérent, tout en permettant aux élus d'assurer la gouvernance de ce dernier.

Plusieurs réunions ont permis d'évoquer le choix de créer une société publique locale (SPL), tant avec les représentants des structures associatives qu'avec leurs salarié(e)s.

Le principe de la création de la SPL Enfance et Animation a ainsi été décidé par délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes Porte de France Rhin-Sud le 09 juillet 2013, dans le but d'assurer la gestion et l'exploitation d'équipements périscolaires, de multi-accueils petite enfance, du relais parents-assistantes maternelles ainsi que de l'animation jeunesse territoriale. Les Communes de Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Niffer, Ottmarsheim et Petit-Landau sont les six actionnaires de cette SPL, avec la Communauté de Communes Porte de France Rhin-Sud comme actionnaire majoritaire.

Le 1er janvier 2017, l'intercommunalité fusionne avec Mulhouse Alsace Agglomération, ce dernier devenant de fait l'actionnaire majoritaire de la SPL Enfance et Animation.

2. La SPL

L'assemblée générale constitutive de la SPL Enfance et Animation a été réalisée le 29 novembre 2013, durant laquelle les actionnaires ont signé les statuts. Elle a été suivie par le premier conseil d'administration. A ce jour, la SPL Enfance et Animation est gérée par :

- Une présidente : Madame Josiane MEHLEN
- Une directrice générale : Madame Nathalie LAURENT

Les administrateurs ont en effet fait le choix de dissocier les fonctions de présidence et de direction au sein de la société.

Une SPL est une société de type société anonyme, mais dont le capital est détenu à 100% par des collectivités territoriales ou groupements de collectivités.

Les SPL sont des sociétés anonymes régies pour l'essentiel par le droit privé. Leurs salariés et leur comptabilité relèvent du droit privé. Elles ont un capital exclusivement public, détenu par au moins deux collectivités locales ou leurs groupements, et se voient attribuer leurs missions sans mise en concurrence. Les SPL ne peuvent intervenir que pour leurs actionnaires publics et sur leurs seuls territoires.

Elles complètent la gamme des Entreprises Publiques Locales et permettent aux collectivités locales de disposer d'un nouveau mode d'intervention capable de moderniser la gestion des services publics locaux.

La création et la gestion d'activités touristiques et culturelles entrent dans le périmètre défini par la loi. L'intérêt majeur de la SPL pour les élus est de permettre la coopération territoriale ainsi qu'une maîtrise publique complète, le contrôle sur cet outil devant être analogue à celui effectué sur un service de la collectivité laquelle reste maître de sa compétence en sa qualité d'autorité organisatrice.

Pour vérifier la mise en œuvre des orientations définies par le conseil d'administration et pour favoriser le contrôle de la SPL Enfance et Animation par les communes, un comité technique se réunit régulièrement en étant accompagné par des personnes dont les compétences techniques sont nécessaires à la compréhension des évolutions sociales et territoriales.

La SPL Enfance et Animation en quelques chiffres :

- Une société de plus de 75 salariés.
- Un regroupement de 4 accueils de loisirs, 2 multi-accueils, 1 relais parents-assistantes maternelles et 1 service jeunesse territoriale.
- Des locaux sur plusieurs sites dont la superficie totale est de plus de 3 600 m².

3. Territoire d'intervention et contexte local

La SPL Enfance et Animation intervient sur le territoire de ses actionnaires, et plus particulièrement sur les communes de Niffer, Petit-Landau, Hombourg, Ottmarsheim, Bantzenheim et Chalampé. Les équipements gérés par la SPL Enfance et Animation se situent donc sur ces communes, un territoire plutôt rural.

L'offre existante sur le secteur est rendue accessible aux familles, grâce notamment à la tarification modulée en fonction des revenus et du nombre d'enfants de la famille. La situation des deux multi-accueils facilite les déplacements pour les familles. Concernant les accueils périscolaires, plus aucun enfant n'est transporté sur le temps méridien : un accueil est assuré sur chaque commune.

Les enfants accueillis sont encadrés par des animateurs formés continuellement, en interne et/ou par des organismes de formation. Des formations qualifiantes et diplômantes.

Un grand nombre d'équipements et de services se trouvent sur le territoire, permettant aux équipements d'optimiser ses moyens :

- Sur Niffer : stade de football, terrain de tennis, club d'aviron.
- Sur Petit-Landau : stades de football, salle polyvalente.
- Sur Hombourg : complexe sportif comprenant un plateau sportif, une salle de musculation et un cours de tennis, golf.
- Sur Ottmarsheim : piscine intercommunale, stade de football, salle polyvalente, salle des fêtes.
- Sur Bantzenheim : salle polyvalente comprenant une salle omnisports, une salle de danse, dojo et salle de quilles, stade de football, cours de tennis, salle de musique, Chalampé, salle polyvalente, plateau sportif avec terrains de rugby et multi-sports.

Equipements culturels :

- MJC sur Niffer, Petit-Landau, Hombourg et Bantzenheim
- Bibliothèque sur Niffer et Petit-Landau
- Médiathèque sur Ottmarsheim, Bantzenheim et Chalampé

- Ludothèque sur Hombourg et Bantzenheim
- Musée de la Moto sur Bantzenheim

Vie économique locale

Plusieurs zones d'activités, commerciales et industrielles sont situées sur le territoire, dont la zone portuaire d'Ottmarsheim, la zone d'activités de Hombourg, etc... Une nouvelle zone d'activités est également en cours d'achèvement sur Bantzenheim.

Des usines sont par ailleurs implantées : d'activités industrielles principalement chimiques, telles que Rhodia, Butachimie, Euroglas, ...

4. Publics visés

La population globale sur Niffer, Petit-Landau, Hombourg, Ottmarsheim, Bantzenheim et Chalampé, au dernier recensement du 31/12/2013, se situe à 7 522 habitants (+ 2,27 % par rapport au dernier recensement du 31/12/2011), dont 465 enfants de 0 à 5 ans et 1 154 enfants de 6 à 17 ans soit 1 619 enfants de moins de 18 ans.

Par commune, la répartition en 2015 par tranche d'âge était la suivante :

	Bantzenheim	Chalampé	Hombourg	Niffer	Ottmarsheim	Petit-Landau
< 3 ans (2013-2015)	44	22	55	27	33	36
de 3 à 5 ans (2012-2010)	31	27	60	33	59	38
de 6 à 10 ans (2009-2005)	88	54	106	58	99	65
de 11 à 17 ans (2004-1998)	179	85	116	116	116	72

	Total
< 3 ans (2013-2015)	217
de 3 à 5 ans (2012-2010)	248
de 6 à 10 ans (2009-2005)	470
de 11 à 17 ans (2004-1998)	684

Les deux équipements petite enfance sont agréés pour un total de 55 enfants de moins de 3 ans répartis sur Ottmarsheim (35) et Petit-Landau (20). Le nombre de places disponibles paraît insuffisant aujourd’hui.

Les sites périscolaires peuvent accueillir un total de 341 enfants de 3 à 11 ans répartis sur quatre périscolaires, et six lieux sur les temps méridiens : 44 enfants sur Niffer, 120 sur Hombourg / Petit-Landau, 86 sur Ottmarsheim et 91 sur Bantzenheim / Chalampé. Le nombre de places disponibles est également insuffisant sur certains sites.

Le nombre d’enfants accueillis en accueil collectif de mineurs varie en fonction des sites et des périodes.

L’animation jeunesse territoriale propose des activités aux jeunes de 11 à 17 ans tout au long de l’année en soirée et/ou mercredi (activités de proximité), ainsi que durant les vacances scolaires.

5. Comités d’usagers

La SPL Enfance et Animation s’est dotée d’un outil essentiel : les comités d’usagers.

Les objectifs de ces comités sont de permettre

- d’exprimer les besoins des usagers,

- d'émettre des avis sur le fonctionnement et l'organisation
- et d'accompagner le responsable de la structure dans ses missions en direction des usagers.

Dans chaque structure a ainsi été mis en place un comité d'usagers qui se réunit chaque

Trimestre. Il est élu pour une année scolaire.

Une réunion plénière réunissant l'ensemble des comités d'usagers est organisée chaque année.

6. PEDT et Projet éducatif

Essentiels et indispensables, le projet éducatif de territoire (PEDT) et le projet éducatif sont deux outils pédagogiques et d'informations destinés à tous les acteurs des différents temps afin d'offrir un accueil de qualité et sécurisé aux enfants et adolescents. Ces outils traduisent l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Ils définissent le sens des actions à mener, et fixent les orientations et les moyens à mobiliser.

Projet éducatif de territoire

Le projet éducatif de territoire formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Les orientations prioritaires du PEDT se déclinent à travers les points suivants :

- ⇒ Développer le partenariat éducatif
 - Favoriser la cohérence éducative et renforcer la coopération éducative
 - Permettre l'implication des parents et renforcer leurs rôles éducatifs
- ⇒ Enrichir l'ouverture d'esprit par la pratique artistique et culturelle

- Favoriser l'offre culturelle et permettre l'expression artistique
 - Favoriser la confiance et la valorisation des capacités et la créativité chez les enfants
- ⇒ Eduquer à la citoyenneté et à la solidarité
- Sensibiliser à l'environnement et aux gestes qui sauvent
 - Donner sens au fonctionnement démocratique et faciliter la compréhension des institutions

Le temps des activités périscolaires a vocation à favoriser la coopération éducative des divers partenaires qui concourent à la réussite des enfants.

C'est également en ce sens que tous les partenaires ont vocation à participer à la gouvernance des propositions émises, notamment en termes de coéducation et dans la reconnaissance partagée des compétences et missions des partenaires.

Projet éducatif

Le projet éducatif est une obligation législative (L 227-4) et réglementaire (R 227-23 à 26) du Code de l'Action Sociale et des Familles. « *Le projet éducatif définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui assurent la direction ou l'animation des accueils déclarés* » (CASF art R 227-24).

Il traduit les engagements de l'organisateur en matière de visée éducative. Il prend en compte dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités,

et notamment des activités physiques et sportives, les besoins psychologiques et physiologiques des mineurs. Elaboré par l'organisateur (les élus et administrateurs de la structure) à partir d'un diagnostic partagé, le projet éducatif répond à des besoins repérés.

Le projet éducatif propose quatre intentions éducatives cohérentes avec les réalités du terrain et adaptées au public accueilli, déclinées en objectifs généraux. Ces

derniers permettent aux différents accueils gérés par la SPL Enfance et Animation d'opérationnaliser les intentions éducatives.

⇒ Favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant

Pendant la période de l'enfance, se déroulent plusieurs étapes au cours desquelles l'enfant devient un adulte. Accompagner chaque enfant durant cette période d'évolution et de construction permet d'aider l'enfant à grandir, et d'assurer un développement dans les domaines physiques, physiologiques et socio-affectifs.

- Proposer, en toute sécurité, un mode de garde de qualité, un temps de détente et une coupure par rapport au temps scolaire
- Permettre à l'enfant de vivre un temps de loisirs, de vacances, de plaisir
- Permettre à l'enfant d'approfondir ses connaissances et de développer sa curiosité dans les domaines culturels, artistiques et sportifs
- Permettre à l'enfant de s'ouvrir aux cultures différentes
- Ouvrir l'enfant sur son environnement naturel et l'encourager à son respect

⇒ Développer l'autonomie et la responsabilisation

Développer son autonomie, c'est acquérir une indépendance future. Ainsi construire l'autonomie de l'enfant, c'est l'amener à se détacher progressivement de l'adulte ou de ses pairs pour réaliser seul le plus grand nombre d'actions.

- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, prise de responsabilité...)
- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix, de se dépasser
- Permettre à l'enfant d'être acteur de sa vie
- Favoriser la créativité de l'enfant

⇒ Assurer la coéducation

Même si les parents sont et restent les premiers éducateurs de l'enfant, son éducation est globale et permanente. Elle se réalise à travers chaque instant de sa vie autour de son environnement : famille, école et loisirs. Les structures de loisirs ne se substituent

pas aux parents mais jouent un rôle complémentaire à la mission éducative des familles et de l'école.

- Favoriser les rencontres avec des personnes extérieures : artistes, associations, personnes âgées, sportifs...
- Créer des liens avec les principaux acteurs entourant l'enfant

⇒ Consolider l'apprentissage de la vie en collectivité et la socialisation

Vivre en collectivité, c'est s'enrichir au contact des autres et de l'environnement. Le groupe (adultes et enfants) est source d'échanges, de partages mais aussi de conflits. Toutes ces relations permettent une ouverture sur la vie de groupe et les règles de fonctionnement qui la régissent.

- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité : respect des différences, du bien-être des autres, de l'autorité et des règles de vie
- Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité filles-garçons et les passerelles entre tranches d'âge
- Favoriser les échanges et les expériences entre les enfants

7. Certification « Quali'loisirs »

Les quatre accueils de loisirs gérés par la SPL Enfance et Animation sont certifiés « Quali'loisirs » depuis décembre 2017.

L'engagement dans une démarche qualité est un signe de qualité pour les professionnels et un gage de confiance pour les usagers.

Cette certification d'engagements de service, décernée par l'AFNOR, porte sur la qualité des méthodes pédagogiques, la prise en charge de l'enfant et la relation avec ses parents. Elle garantit que les sites d'accueils de loisirs respectent plus d'une vingtaine d'engagements regroupés selon 8 items :

ACCUEIL ET QUALITE RELATIONNELLE

1.1 Nous favorisons un accueil bienveillant et l'épanouissement personnel des enfants.

1.2 Nous apportons une attention individuelle, respectons et valorisons les différences.

1.3 Nous accueillons et informons les parents de façon chaleureuse et organisée.

PREVENTION ET SECURITE

2.1 Nos équipes d'animation garantissent la sécurité des enfants.

2.2 Notre fonctionnement prévient les risques tout au long de la journée.

2.3 Notre organisation s'adapte aux besoins spécifiques de chaque enfant.

PROJET PEDAGOGIQUE ET ACTIVITES

3.1 Nous favorisons la découverte et la créativité, l'apprentissage de la citoyenneté et de la laïcité, avec des approches ludiques et éducatives.

3.2 Nous élaborons en équipe un projet pédagogique en lien avec le Projet Éducatif Territorial et le contexte local.

3.3 Les activités sont diversifiées éveillent vers de nouveaux centres d'intérêts.

VIE LOCALE, ENVIRONNEMENT, CULTURE ET PATRIMOINE

4.1 Nous inscrivons nos actions dans la vie de la Cité.

4.2 Nous sommes force de propositions et d'initiatives au niveau de l'animation de la vie locale.

4.3 Nous favorisons l'éducation en plein air, la découverte et la protection de l'environnement, de la nature et du patrimoine.

LOCAUX

5.1 Nos structures sont aménagées en espace chaleureux, permettant de gérer le collectif et l'individuel.

5.2 Nous veillons à l'hygiène, l'entretien des locaux et la sécurisation des espaces.

5.3 Nous organisons un espace d'accueil documenté.

EQUIPE D'ENCADREMENT

6.1 Nous veillons à l'efficacité et au dynamisme de nos équipes.

6.2 Nous veillons aux compétences des équipes d'animation par la formation et un accompagnement permanent.

6.3 Nous favorisons les initiatives et le sens des responsabilités de nos équipes.

RELATION AVEC LES FAMILLES

- 7.1 Nous favorisons les échanges avec les parents.
- 7.2 Nous recueillons l'expression de la satisfaction des familles.
- 7.3 Nous impliquons les parents dans la vie du centre.

COMMUNICATION

- 8.1 Nous valorisons la vie de l'accueil de loisirs, auprès des familles, grâce à des outils de communication diversifiés.
- 8.2 Nous informons régulièrement la commune et les partenaires de la vie du centre.
- 8.3 Nous améliorons la qualité des actions grâce aux outils et ressources du réseau.

II. Présentation du site

1. Historique

L'accueil de loisirs de Niffer/Petit-Landau était la concrétisation d'un projet de la Communauté de Communes Porte de France Rhin-Sud. Il a été géré de 2007 à fin 2013 par l'Association « l'île aux enfants » qui regroupait les multi-accueils d'Ottmarsheim et Petit-Landau, ainsi que le Relais d'Assistante Maternelle d'Ottmarsheim.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'accueil périscolaire à Niffer est géré par la Société Publique Locale Enfance et Animation.

Suite à une augmentation du besoin des familles, les enfants de Petit-Landau ont été accueillis par l'accueil périscolaire de Hombourg dès la rentrée scolaire de 2012.

Le site de Niffer accueillait alors uniquement les enfants scolarisés dans les écoles de Niffer.

Depuis la rentrée de septembre 2021, notre service accueille en plus des enfants de l'école primaire de Niffer, ceux scolarisés à l'école maternelle de Petit-Landau.

Depuis plusieurs années, ces enfants prenaient leur repas au multi accueil de Petit-Landau. Le soir, le personnel du périscolaire de Hombourg était chargé de les rechercher pour qu'ils puissent prendre leur goûter et jouer jusqu'à l'arrivée de leur famille à Hombourg.

Le nombre d'enfants de Petit-Landau accueilli durant la pause méridienne a augmenté. Afin de respecter leur bien-être et de leur proposer une prise en charge adaptée à leurs besoins, il a donc été décidé d'accueillir les maternels de Petit-Landau au sein de notre service.

La capacité d'accueil est de 54 places pour cette année scolaire 2022/2023.

A ce jour, nous avons 4 enfants sur liste d'attente pour un accueil régulier les mardis midis.

2. Diagnostic

L'accueil de loisirs est situé dans la commune de Niffer, limitrophe à plusieurs autres communes : Kembs, Petit-Landau... Elle se situe à proximité de l'Allemagne et la Suisse (plusieurs familles frontalières). La commune compte environ 956 habitants (dernier recensement effectué en 2016).

L'écluse, inscrit monument historique, située entre Kembs et Niffer, est un lieu de passage pour les bateaux qui naviguent sur le canal du Rhône au Rhin.

De nombreux itinéraires cyclistes passent par celle-ci. Les chemins goudronnés et/ou en terre au bord de l'eau permettent plusieurs activités : balade à pied, en vélo ou en roller.

Le village comprend plusieurs équipements sportifs et culturels : stade de football, terrains de tennis, club d'aviron, boulodrome, plateau extérieur, salle multi-activités, Maison de la Jeunesse et de la culture, ainsi qu'une bibliothèque.

Le territoire est riche en associations culturelles : Niffererschnokas, club de théâtre et de couture, les Bons vivants...

L'école Antoine Frossard (groupe scolaire composé d'une école maternelle et d'une élémentaire), se trouve quant à elle, au centre du village. 70 enfants de 2ans ½ à 11 ans y sont scolarisés (rentrée 2022/23).

L'école « L'Envol » (maternelle de Petit-Landau) se trouve aussi au cœur du village de Petit-Landau. 21 enfants de 2ans ½ à 5 ans y sont scolarisés (rentrée 2022/23)

70 enfants sont inscrits pour l'accueil périscolaire (pause méridienne + soir).

Sur ces 2 communes, quelques assistantes maternelles accueillent des enfants d'âge périscolaire (essentiellement des maternels).

Dans le cadre des accueils extrascolaires, le service accueille les familles habitants la M2A, ainsi que les extérieurs (dans la limite des places disponibles). Toutefois, les familles qui fréquentent l'accueil de loisirs le mercredi sont essentiellement des habitants des communes de Niffer et Petit-Landau. Certains enfants de Hombourg sont amenés à s'inscrire en fonction du manque de places occasionnel sur leur accueil. Les locaux de l'accueil de loisirs à Niffer, la superficie du site, ainsi que le nombre d'inscrits (31 enfants maximum) peuvent parfois correspondre davantage aux familles

qui souhaitent que leurs enfants se retrouvent dans un endroit plus petit, plus « cocooning ».

L'accueil de loisirs de Niffer est fermé durant chaque vacance scolaire.

Toutefois, une structure demeure toujours ouverte durant les vacances scolaires afin de répondre aux besoins de garde.

3. Contexte

Détails des 70 enfants scolarisés à l'école Antoine Frossard :

- 29 maternels
- 41 élémentaires

Ces élèves sont répartis sur 3 classes :

- Petites + moyennes + grandes sections
- CP/CE1
- CE2/CM1/CM2

L'école maternelle de Petit-Landau est composée d'une classe unique accueillant 21 enfants.

Pour la rentrée 2022/2023, l'accueil périscolaire est ouvert du lundi au vendredi :

- Pause méridienne : de 11h30 à 13h30
- Soir : de 16h à 18h30
- Mercredi :
 - Journée : de 7h à 18h30
 - matin + midi : de 7h à 13h30
 - après-midi : de 13h30 à 18h30
- APC : mardi + jeudi soir de 16h à 17h (uniquement pour les enfants scolarisés à Niffer)

4. Principales missions

Notre mission principale est de proposer aux familles un mode de garde sécurisant et accueillant où la prise en charge de l'enfant est quotidiennement réfléchi afin de garantir aux familles un accueil de qualité.

L'enfant doit se sentir à l'aise et le parent rassuré de le savoir dans notre structure car n'oublions pas que dans confier, il y a confiance.

Les personnels formés, accompagnent les enfants au quotidien et s'assurent de toujours donner du sens à l'action menée.

L'équipe d'animation est attentive aux besoins et envies des enfants et réalisent le planning d'activités en lien avec leurs observations.

De plus, suite à la crise actuelle, les professionnels sont garant de l'ensemble des protocoles sanitaires relatifs à la covid-19.

Les protocoles et mesures mis en place tiennent compte des dernières recommandations/protocoles des institutions (Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, Haut Conseil à la Santé Publique, l'Agence Régionale de Santé, la Protection Maternelle et Infantile...)

La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter, le cas échéant, le cadre d'organisation des activités et des accueils.

Les professionnels ont été formés au lavage des mains ainsi qu'au port du masque.

Cf. protocoles et mesures COVID-19

5. Publics accueillis

Pour l'année scolaire 2022/2023, l'accueil périscolaire est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations pour 54 enfants sur le temps méridien les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et avec une capacité maximale de 31 enfants le soir ainsi que le mercredi.

Ouvertures des services durant les vacances :

Durant les congés scolaires, les accueils de Hombourg et Ottmarsheim sont ouverts. Selon l'évolution des protocoles sanitaires et de la situation liée au COVID-19, il est possible d'ouvrir d'autres sites simultanément afin d'éviter un maximum le brassage des enfants.

6. Locaux

L'accueil périscolaire se situe en plein cœur de Niffer. C'est une grande maison qui comprend :

- Au rez-de-chaussée :
 - un sas d'entrée
 - un hall (qui regroupe tous les casiers des enfants)
 - une salle de restauration/activités
 - une salle d'activité
 - une salle de sieste / espace Snoezelen
 - un bureau
 - un local traiteur
 - un local poubelle
 - des sanitaires filles/garçons

- Au 1^{er} étage :
 - une salle de repas/activités équipée d'une terrasse
 - les sanitaires
 - une buanderie équipée d'une douche
 - des sanitaires personnels et handicapés
 - une salle de pause
 - une salle de rangement

Tout le mobilier est adapté aux différentes tranches d'âge des enfants.

Des toilettes, eux aussi adaptés aux différents âges sont présents aux deux étages. De même, chaque salle d'activités est équipée d'un point d'eau permettant de se laver les mains ou de nettoyer le matériel utilisé durant les activités.

Ce bâtiment est équipé d'un ascenseur qui permet l'accès aux personnes en situation de handicap.

➤ Extérieur :

- Une petite cour

En accord avec l'école élémentaire de Niffer et la mairie, nous pouvons disposer de leur cour. Une convention est signée chaque début d'année entre les différentes parties.

Ce village, qui se trouve au bord du Rhin, dispose de très beaux espaces (l'écluse, la forêt, la piste cyclable, lieu-dit « l'oasis »...) qui nous permettent d'organiser diverses balades et visites pour notamment observer la faune et la flore locales.

Le stade de football ainsi qu'un accès aux terrains de tennis nous est aussi possible. Nous pouvons aussi disposer de la salle multi-activités qui se trouve derrière les écoles et nous permet de proposer des activités plus motrices en intérieur.

III. Objectifs

Ces objectifs peuvent évoluer ou être vus à la baisse en fonction de la crise sanitaire (circulation du virus, évolution des protocoles sanitaires...).

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ET L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT

PROPOSER, EN TOUTE SECURITE, UN MODE DE GARDE DE QUALITE, UN TEMPS DE DETENTE ET UNE COUPURE PAR RAPPORT AU TEMPS SCOLAIRE		
<u>Objectifs intermédiaires</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Critères d'évaluation</u>
Garantir du personnel compétent, de qualité qui se forme régulièrement	<ul style="list-style-type: none">• Se sentir en sécurité et en confiance auprès du personnel encadrant	<ul style="list-style-type: none">• Comportement des enfants (se confient-ils, se sentent-ils rassurés ? en confiance ?)• Résultats enquêtes• Humeur du jour
Moyens : <ul style="list-style-type: none">• Participation du personnel à diverses formations (sur l'enfant, sur la sécurité : PSC1, SST...)• Etre disponible et à l'écoute de l'enfant, poser un cadre sécurisant et rassurant (référents adultes)		
Permettre à l'enfant d'exprimer ses envies, ses besoins, tout en garantissant le libre choix Permettre à l'enfant de passer un moment agréable, de détente, rassurant en compagnie des animateurs favoriser la sécurité de l'enfant lors des trajets école-périscolaire tout en le responsabilisant	<ul style="list-style-type: none">• Pouvoir s'exprimer et choisir son activité/jeu• Se détendre, se reposer• Etre attentif à sa propre sécurité ainsi que celle des autres lors des trajets de la vie quotidienne• Pouvoir réaliser son planning d'activités	<ul style="list-style-type: none">• Les enfants s'expriment-ils ?• Se sentent-ils libres d'accéder aux différents jeux/espaces de jeux ?• Sont-ils détendus ? La salle de repos (espace Snoezelen) est-elle investie ?• Qualité des retrouvailles avec le parent• Résultats enquête• Humeur du jour

	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à diverses activités et découvertes 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité/sécurité des trajets • Proposent-ils des activités ? • Comportement des enfants ? • Certains souhaitent-ils ne rien faire ?
--	--	--

Moyens :

- Aménagement de l'espace (coins de jeux, coins calme...)
- Variété des jeux et lieux (symbolique, construction, lectures...)
- Etre à son écoute, disponibilité de l'adulte
- Boîte à suggestion
- Outils pédagogiques pour les trajets école-périscolaire
- Variété des activités proposées
- Réaliser eux-mêmes le planning des mercredis
- Droit de ne rien faire (rêver,...)
- Sensibilisation sur les règles du Code de la Route + partage de la voirie

PERMETTRE A L'ENFANT DE VIVRE UN TEMPS DE LOISIRS, DE VACANCES, DE PLAISIR

<u>Objectif intermédiaire</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Critères d'évaluation</u>
<p>Accueillir les enfants dans un cadre agréable en leur permettant de participer à divers jeux/activités</p> <p>Veiller à la variété des activités proposées</p> <p>Garantir une souplesse dans le rythme de la journée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'intéresser à divers jeux/activités • Prendre du plaisir et partager un temps de loisirs au sein de la collectivité • Décorer les espaces afin de se les approprier et de les rendre plus colorés • Prendre le temps de vivre son mercredi loisirs • Pouvoir réaliser son planning d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants trouvent-ils tous un jeu ? une occupation ? une activité ? de l'amusement ? des rires ? • Y a-t-il des échanges entre eux ? • Les espaces sont-ils décorés par les enfants ? adultes ? • Demandent-ils à prolonger le temps libre/calme • Comportement des enfants • Etat de fatigue ? • Proposent-ils diverses activités ? réalisables ?

Moyens :

- Aménagement des espaces de jeux (variété des espaces + jeux)
- Lieux décorés et chaleureux
- Varier temps d'activités dirigées/libres
- Etre à l'écoute des enfants
- Prévoir lieux d'affichages pour les décorations des enfants + décoration des vitres
- Favoriser les relations entre les enfants
- Veiller à la diversité des activités proposées
- Grands jeux : animateurs déguisés
- Souplesse dans le rythme de la journée (adaptation de l'équipe d'animation)
- Réaliser eux-mêmes le planning des mercredis

PERMETTRE A L'ENFANT D'APPROFONDIR SES CONNAISSANCES ET DE DEVELOPPER SA CURIOSITE DANS LES DOMAINES CULTURELS, ARTISTIQUES ET SPORTIFS

<u>Objectif intermédiaire</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Critères d'évaluation</u>
Mettre en place un projet d'animation	<ul style="list-style-type: none"> • découvrir et apprendre les écogestes (recycler, économiser l'eau, le papier, prendre soin de la nature...) • participer à des actions de solidarité • se former aux gestes de 1ers secours • réaliser des actions écocitoyennes en partenariat avec la commune de Niffer • Découvrir et s'intéresser à diverses activités sportives, manuelles, culinaires... • Découvrir différents métiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Sont-ils motivés par les activités, veulent-ils changer le programme ? • Ont-ils les bons réflexes écocitoyens ? • Connaissances gestes 1ers secours ? avertir ? • Le projet d'animation a-t-il abouti ? • Aboutissement du journal des métiers ?

	<p>en partant de son environnement proche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un cahier des métiers 	
--	---	--

Moyens :

- Rencontre avec divers intervenants (acteurs dans l'apprentissage des ecogestes, différents professionnels qui nous présentent leur métier)
- Partenariat Secours Populaire ou autre association caritative
- Variété des activités proposées (sorties, manuelles, sportives...)
- Rencontres et échanges réguliers avec les enseignants
- Affichages ludiques
- Intervenant pour formation gestes de 1ers secours
- Partenariat avec la commune de Niffer (participation active des agents communaux)

OUVRIRE L'ENFANT SUR SON ENVIRONNEMENT NATUREL ET L'ENCOURAGER A SON RESPECT

<u>Objectif intermédiaire</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Critères d'évaluation</u>
Sensibiliser les enfants à l'éco-citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à éviter le gaspillage (garant des quantités servies dans son assiette, feuilles essuie-mains, dessins...) • Découvrir et prendre les réflexes quant aux notions de tri • Participer activement à la vie du village (ouverture citoyenneté) 	<ul style="list-style-type: none"> • Gaspillage : restes dans les assiettes, papiers essuie-mains ? • Implication et connaissance de ce qui va au compost ? • Cruches d'eau à la fin du repas ? • Quantités servies ? • 3 actions réalisées avec et pour la commune

Moyens :

- Rénovation du compost
- Missions liées à l'éco-citoyenneté
- Solliciter les familles pour la récupération de « brouillons » qui pourront être utilisés comme papiers dessins
- Mise en place de bacs à tri (papiers, plastiques...)
- Sensibilisation et attitude des animateurs
- Affichages ludiques
- Partenariat avec la commune de Niffer (participation active des agents communaux)

DEVELOPPER L'AUTONOMIE ET LA RESPONSABILISATION

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE DE L'ENFANT DANS LE RESPECT DES BESOINS ET DES CARACTERISTIQUES DE CHAQUE AGE

<u>Objectifs intermédiaires</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Critères d'évaluation</u>
<p>Veiller au rythme et besoins en fonction des tranches d'âges</p> <p>Impliquer les enfants dans les tâches de la vie quotidienne</p> <p>(Prévention) Sensibiliser les enfants aux règles d'hygiène (prendre les bons réflexes)</p> <p>Encourager l'autonomie</p> <p>Proposer un temps pour la réalisation des devoirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir manger à son rythme • S'organiser au sein de la collectivité pour faciliter le service • Etre attentif à sa propre hygiène, avoir les bons réflexes • Etre acteur lors des tâches de la vie quotidienne • Etre autonome (habillage, rangement de ses affaires...) • Pouvoir, selon son envie, réaliser ses devoirs en présence des camarades de classe (pouvoir s'avancer et passer du temps avec sa famille) 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité et durée des temps de repas • S'impliquent-ils dans les tâches de la vie quotidienne ? • Sont-ils attentifs aux règles d'hygiène (réflexe de se laver les mains avant le repas, après les WC, après mouchage... ?) • Etat du couloir et des casiers ? • Nombre d'enfant quotidien qui réalisent leurs devoirs
<p><u>Moyens :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Séparation des salles de repas (petits/grands) • Mise en place d'une organisation et d'outils ludiques pour les tâches de la vie quotidienne • Autonomie à table (se servir seul...) • Casier individuel + photo de l'enfant + chaussons + espace • Mise en place d'affichages ludiques pour encourager aux règles d'hygiène • Installer un espace pour la réalisation des devoirs • Accompagnement des plus petits à la sieste 		

PERMETTRE A L'ENFANT D'ETRE ACTEUR DE SA VIE

<u>Objectifs intermédiaires</u>	<u>Objectif opérationnel</u>	<u>Critères d'évaluation</u>
<p>Encourager les enfants à faire leurs propres choix</p> <p>Laisser la place à la spontanéité</p> <p>Permettre aux enfants de s'exprimer et de se sentir reconnu, écouté au sein de la collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir s'exprimer au sein de la collectivité, exprimer ses ressentis, besoins • Pouvoir réaliser son planning d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Peuvent-ils tous s'exprimer ? • Humeur du jour : tous les enfants s'expriment-ils ? • Se sentent-ils écoutés ? • Résultats enquêtes • Boîtes à suggestions investie ?

Moyens :

- Sondage pour proposition d'activités pour les mercredis + ACM
- Humeur du jour
- Disponibilité de l'animateur
- Mise en place d'une boîte à suggestions
- Réaliser eux-mêmes le planning des mercredis

FAVORISER LA CREATIVITE DE L'ENFANT

<u>Objectif intermédiaire</u>	<u>Objectif opérationnel</u>	<u>Critères d'évaluation</u>
<p>Mettre en place des lieux + outils favorisant la créativité de l'enfant</p> <p>Laisser la place à la spontanéité de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Imaginer, construire, créer, rêver, s'exprimer 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité et quantité des productions ? • Les enfants investissent les différents coins de jeux ? • Sont-ils dans le « faire semblant », jeux de rôles ?

Moyens :

- Variété des jeux/activités proposés
- Place aux jeux symboliques (dinettes, costumes, miroirs...)
- Valorisation des créations des enfants
- Attitude bienveillante et non intrusive de l'animateur (respect du jeu libre)

ASSURER LA COEDUCATION

FAVORISER LES LIENS INTERGENERATIONNELS		
<u>Objectif intermédiaire</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Critères d'évaluation</u>
Poursuite du partenariat avec les séniors (à voir en fonction de la situation sanitaire)	<ul style="list-style-type: none"> • Aller à la rencontre et partager des temps ludiques auprès des séniors 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité et nombres d'échanges avec les séniors
<u>Moyens :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariats avec les Bons Vivants et l'EHPAD Les Collines de Riedisheim • Partager des temps communs d'animation, de créations, d'histoires... 		

CREER DES LIENS AVEC LES PRINCIPAUX ACTEURS ENTOURANT L'ENFANT		
<u>Objectif intermédiaire</u>	<u>Objectifs opérationnels (pour l'équipe encadrante)</u>	<u>Critères d'évaluation</u>
Créer des liens avec le corps enseignant et les familles	<ul style="list-style-type: none"> • Tout mettre en œuvre pour favoriser la communication et établir de bonnes relations avec les familles • Transmettre les informations relatives à la journée de leur enfant • Favoriser les bonnes relations avec le corps enseignant afin de garantir le lien entre les familles et l'école • Proposer aux familles qui le souhaitent de participer à des temps d'animations 	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de communication avec les familles • Qualité et nombres d'échanges avec le corps enseignant + familles • Satisfaction des familles quant au bien être de leur enfant • Participation de parents dans le cadre d'activités du mercredi

Moyens :

- Liens et communication avec les familles (prendre le temps pour les échanges/transmissions)
- Rencontre des familles lors de l'inscription
- Mise à disposition des différents documents d'information (projets pédagogiques, éducatifs, protocoles, site internet...)
- Mise en place d'une boîte à suggestions
- Transmissions avec les écoles
- Participation aux conseils d'école
- Participation à divers projets en lien avec l'école
- Temps conviviaux familles + écoles (barbecue, St Martin, fête de l'école, Carnaval...)
- Solliciter les parents

CONSOLIDER L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COLLECTIVITE ET LA SOCIALISATION

FAVORISER LA TOLERANCE, L'EXPRESSION DE LA SOLIDARITE ET LA RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITE : RESPECT DES DIFFERENCES, DU BIEN ETRE DES AUTRES, DE L'AUTORITE ET DES REGLES DE VIE

<u>Objectif intermédiaire</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Critères d'évaluation</u>
<p>Favoriser l'esprit d'entraide ainsi que l'empathie</p> <p>Eveiller à la citoyenneté</p> <p>Sensibiliser les enfants à la différence tout en encourageant la tolérance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etre à l'écoute des autres, entraide • Participer à la vie du village • Se former aux gestes de 1ers secours • Participer à des actions solidaires • Comprendre les différences, les handicaps et adopter un comportement bienveillant 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des enfants lors du fleurissement • Ont-ils retenu les gestes de 1ers secours (évaluation) ? • Qualité des échanges lors des rencontres avec le Secours Populaire ou autre œuvres caritatives • Ont-ils le réflexe d'aider un enfant en difficulté (habillage, service repas, pendant les activités...) • Vont-ils aider les adultes (pousser le chariot, ...) • Relations entre les enfants, réactions et attitudes face aux

		différences, compréhension des besoins...
Moyens : <ul style="list-style-type: none"> • Discours et attitude de l'adulte (modélisant) • Outils de communication (humeur du jour, boîte à suggestions...) • Cohésion/cohérence éducative au sein de l'équipe • Participation au fleurissement + décoration du village (avec l'agent communal) • Formation par un professionnel aux gestes de 1ers secours (formation + outils pédagogiques ludiques) • Partenariat avec le Secours Populaire (collecte de jouets...) ou autre association caritative • Participation et implication actives de l'Aide Médico-Psychologique • Outils pédagogiques mis en place pour comprendre la différence 		
FAVORISER LES ECHANGES ET LES EXPERIENCES ENTRE LES ENFANTS		
<u>Objectif intermédiaire</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Critères d'évaluation</u>
Créer un lieu d'échange et de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Echanger, partager des avis, des conversations, des temps de jeux • Respecter la parole de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> • S'écoutent-ils ? niveau sonore dans les différentes salles ? • Y a-t-ils de nombreux échanges ?
Moyens : <ul style="list-style-type: none"> • Discours et attitude de l'adulte • Aménagement de l'espace (disposition des tables + espaces de jeux) • Humeur du jour • Boîte à suggestion 		

IV. Encadrement

L'équipe de l'accueil de loisirs est composée de 9 personnes :

6 animateurs :

- EICHER Myriam (BAFA, PSC1, sensibilisation pour l'accueil d'enfants en situation de handicap), responsable maternels Niffer + espaces de jeux
- ERNY Nicolas (apprenti CAP Petite Enfance)
- EVEILLARD Prescillia (AMP, BAFA, CAP Petite Enfance, référente accueil inclusif au sein de notre SPL Enfance et Animation)
- HEITZ Céline (BAFA), responsable goûters
- NINISS Sabrina (CAP Petite Enfance)
- BROSSAY Thibaut, responsable élémentaires Niffer

1 directrice adjointe :

- PAOLINI Sara (BPJEPS, SST, BS-BE manœuvres électriques, sensibilisation pour l'accueil d'enfants en situation de handicap), responsable pharmacie, responsable maternels Petit-Landau, tutrice de ERNY Nicolas

2 agents de service:

- KRUGLER Anita (service du midi), responsable commission API, accompagne sur les trajets midis (maternelle Niffer)
- MARTIN Annick (service du soir), responsable des stocks

1 directrice :

- DRZYTEK Claire (DEEJE, BAFD, SST, BS-BE manœuvres électriques, sensibilisation pour l'accueil d'enfants en situation de handicap) assistante sanitaire, référente COVID-19

a) Missions des différents membres du personnel

- **la directrice :**

• **Mission 1**

- Coordonner les actions menées par des professionnels et/ou de bénévoles travaillant dans plusieurs domaines ou plusieurs sites d'intervention
- Exercer, par délégation du directeur général, la gestion administrative et financière, ainsi que la gestion des ressources humaines
- Responsable d'une ou plusieurs équipes d'animation
- Diriger l'accueil dans le cadre de la réglementation en vigueur
- Assure le secrétariat, gestion administrative
- Assure certaines tâches de comptabilité, facturation et paiements

• **Mission 2**

- Traduire en actions concrètes les objectifs du projet éducatif
- Concevoir et développer les projets. Evaluer les actions
- Participer au développement de partenariats extérieurs ainsi qu'à la recherche de financement

• **Mission 3**

- Accueillir, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires

- **la directrice-adjointe :**

• **Mission 1**

- Diriger les accueils de loisirs durant les vacances scolaires et, en cas d'absence du directeur, l'accueil périscolaire dans le cadre de la réglementation en vigueur
- Est responsable de la définition des moyens à mettre en œuvre, de l'organisation matérielle, de la gestion financière et de l'encadrement des activités dont il a la charge, est responsable des différents intervenants et/ou bénévoles ainsi

que du suivi, de l'évaluation de son action et du respect du projet

- Peut être responsable d'un secteur : jeunes, enfants...dont il coordonne les actions
- Assure parfois alternativement un travail d'animation et de suivi individuel

- **Mission 2**

- Participe à la conception et à la mise en œuvre du projet éducatif et/ou social et le développe

- **Mission 3**

- Accueillir, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires
- Intervient dans des domaines et pour des publics divers : activités de loisirs, accompagnement social de type insertion, santé, logement, animation de quartier, médiation...
- Travaille avec les partenaires concernés par son domaine d'intervention ou son projet

- **les animateurs :**

- **Mission 1**

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants dans le cadre des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires
- Encadrer les enfants sur les différents temps de la journée

- **Mission 2**

- Participer à la mise en œuvre et au suivi des projets d'animation en cohérence avec le projet pédagogique et le projet éducatif de la société
- Organise matériellement l'activité qu'il encadre, soit sous la responsabilité d'un professionnel confirmé, soit en rendant compte à son supérieur
- Peut être amené, selon son expérience et sa qualification, à définir les moyens qu'il met en œuvre, à participer au montage des dossiers

- **Mission 3**
 - Participer à la vie de la structure
- **les personnels de service :**
 - **Mission 1**
 - Assurer l'entretien et le rangement des locaux par des opérations simples
 - Préviend les anomalies courantes
 - Veille au respect des normes HACCP
 - Se charge de la réception des aliments, remise en température, mise en plat (tout en respectant les protocoles)
 - **Mission 2**
 - Participer au respect des lieux
 - **Mission 3**
 - Assurer un accompagnement éducatif

b) Accueil des stagiaires

Depuis plusieurs années, divers stagiaires sont accueillis au sein du service :

- Stages de découverte collègue (3^{ème})
- Stage pratique BAFA
- Stage proposé par le Pôle emploi dans le cadre d'une reconversion
- Bac Pro Accompagnement soins et services à la personne
- DUT Carrières Sociales

Lors de chaque accueil, un professionnel est nommé pour être le référent formateur du stagiaire. En effet, même dans le cadre d'un simple stage de découverte, il est important de pouvoir mettre en œuvre des outils et attitudes appropriés afin de garantir le meilleur accompagnement possible. Cela demande du temps et de l'énergie pour les deux parties (stagiaires + formateur). Le formateur va être amené à analyser sa pratique voire à la requestionner. Dans le cadre de la démarche qualité, nous devons suivre un protocole d'accueil et de suivi des stagiaires.

- Rôle du formateur :
 - Accueillir le stagiaire et lui donner les moyens de réussir ses missions
 - Suivre les projets de stage et actions éducatives
 - Evaluer le stagiaire, ses compétences et acquis
 - Rencontrer le formateur école
 - Favoriser son intégration au sein de l'équipe ainsi qu'auprès des enfants
 - Assurer un suivi régulier, évaluer la qualité du travail effectué
 - Mettre en confiance le stagiaire par son écoute et sa disponibilité
 - S'autoriser à sortir de la routine, à bousculer les temps d'accueil
 - Rassurer et encourager le stagiaire sur ses capacités
 - Conseiller le stagiaire sur son projet professionnel

V. Fonctionnement / déroulement de l'accueil

1. Place de l'enfant

L'enfant est au cœur du sujet. Pour chaque temps d'accueil, la place de l'enfant est réfléchi régulièrement avec l'ensemble de l'équipe du périscolaire.

L'enfant est pris en compte dans sa globalité. Pour chaque nouvel accueil, l'équipe prend systématiquement le temps de rencontrer l'enfant et sa famille afin de se renseigner sur ses besoins, ses habitudes de vie mais aussi pour installer un climat de confiance et de dialogue avec la famille et l'enfant.

L'accueil périscolaire est un lieu de vie, de relations, d'apprentissages qui passent principalement par la notion de jeu. L'équipe est garante de son bien-être, de sa sécurité physique, morale et affective. Elle veille à respecter leur rythme tout en étant à l'écoute des besoins et envies de chacun.

Elle veille à son intégration sociale (éducation par la citoyenneté) : le savoir vivre ensemble tout en favorisant la connaissance des autres et le respect des différences.

L'enfant pourra s'alimenter sainement, se détendre, se reposer, créer, jouer, se dépenser, se sociabiliser...

Plusieurs espaces de vie sont mis à sa disposition. Ces espaces sont réfléchis afin de favoriser la découverte par le jeu (jeu symbolique, créativité, spontanéité...)

Chaque mercredi, de nouvelles activités sont proposées. Nous veillons à varier les types d'activités en fonction des besoins et capacités liés aux différentes tranches d'âges, mais aussi en fonction de leurs envies (réalisation de leur planning d'activités + boîte à suggestions). L'important est que chaque enfant puisse y trouver son compte.

2. Modalités d'intégration des enfants et des nouveaux arrivants

a. Visites / accueils préalables,

Dans le cadre d'une nouvelle inscription, l'équipe rencontre les parents lors de la transmission du dossier d'inscription complété et la signature du contrat de garde. Afin de ne pas mélanger l'administratif et le pédagogique, l'équipe propose aux familles de prendre un nouveau rendez-vous afin de venir visiter les locaux du site périscolaire avec leur enfant. Ce temps est l'occasion d'échanger plus tranquillement avec les parents et l'enfant sur ses habitudes de vie, son rythme, ses besoins, les éventuelles recommandations médicales ou autre.

C'est aussi l'occasion de présenter à l'enfant les différents espaces de vie, leurs fonctions ainsi que les membres de l'équipe. Cela lui permettra de reconnaître plus facilement les animateurs qui viendront le rechercher à l'école et de ce fait, de moins appréhender cette transition.

Lors de cette visite, l'équipe transmet le livre « KOUKI au péri » aux futurs maternels. Livre réalisé par l'équipe du périscolaire de Niffer, en partenariat avec les collègues de la SPLEA 68. Ce livre retrace une journée fractionnée entre l'école et le périscolaire en expliquant de façon ludique le déroulement de l'accueil périscolaire.

• Accueil adaptation futurs maternels

Afin de favoriser l'accueil des futures petites sections avant la rentrée des classes et de leurs permettre d'appréhender de nouveaux repères (spatiaux et humains), l'équipe propose une matinée d'adaptation/rencontre aux enfants ainsi que leurs parents.

Ce temps est exclusivement réservé à l'accueil de l'enfant et de sa famille dans notre structure. L'objectif de ce temps d'accueil est la découverte des locaux et du personnel encadrant lors d'un temps ludique (avec la présence rassurante de sa famille). Il pourra donc s'approprier, à son rythme, les différents espaces de jeux, aller à la rencontre du personnel, découvrir notre mascotte KOUKI... Tous ces échanges lui permettront, lors du 1er jour de classe, de moins redouter le temps de transition où les animateurs viendront les récupérer à l'école.

b. Organisation spécifique en début d'année scolaire,

En septembre, l'équipe propose aux familles une réunion afin de présenter notre service ainsi que les objectifs pour l'année à venir. En juin le personnel propose une nouvelle réunion afin de faire le point et d'évaluer l'année passée. Afin de rendre ce temps plus chaleureux, mais aussi pour « attirer » davantage de familles, ce temps de réunion (en début d'année) sera suivi par un repas festif à destination des familles (barbecue familial). A évaluer en fonction de la crise sanitaire.

Deux animateurs sont nommés responsables des écoles élémentaires et maternelles. Ce sont des personnes ressources quant aux transmissions école → périscolaire → familles.

- Maternels de Niffer : Myriam EICHER
- Élémentaires de Niffer : BROSSAY Thibaut
- Maternels de Petit-Landau : PAOLINI Sara

Dès son arrivée dans la structure, chaque enfant a à sa disposition un casier avec sa photo, dans lequel il peut ranger ses affaires (veste, chaussures, doudou...). Les chaussons des enfants sont également placés dans ces casiers pour leur permettre une certaine autonomie.

Les animateurs veillent à accueillir chaque enfant dans un climat bienveillant et est attentif à son introduction dans la collectivité.

c. Intégration en cours d'année

Cette chronologie est aussi respectée lors d'une inscription au courant de l'année scolaire.

Toutefois, l'équipe d'animation apportera une attention particulière pour l'accompagner et veiller à son insertion dans le groupe déjà existant (observation, échanges lors des réunions d'équipe, humeur du jour...). En effet, le groupe déjà formé peut être source d'angoisse pour l'arrivant. Il est important que l'animateur veille à ce que l'enfant puisse y être accepté et y trouver sa place.

Lors de la visite des locaux avec sa famille, nous veillons à prendre une photo de l'enfant afin de l'afficher dès que possible sur son casier, humeur du jour, tâches quotidiennes, pour que les autres enfants puissent déjà connaître son prénom avant même son arrivée.

3. Accueil des enfants en situation de handicap

« L'accès aux services ouverts à l'ensemble de la population est un droit fondamental pour les personnes en situation de handicap... Ainsi l'accès des enfants en situation de handicap aux structures collectives d'accueil ou de loisirs, est un droit fondamental, affirmé par l'ensemble des textes en vigueur. Ce droit se base sur :

- *La Convention sur les Droits des Personnes Handicapées, adoptée par l'Organisation des Nations Unies, le 13 décembre 2006*
- *La Convention Internationale des Droits de l'enfant, adopté par l'ONU le 20 novembre 1989*
- *la loi 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées, la notion d'intégration sociale était déjà mentionnée.*
- *la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*

Le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectifs, sans discrimination d'aucune sorte, quel que soit la nature du handicap et des difficultés qui

en découlent, ne se présente pas comme une « option facultative » ou le fruit d'une volonté individuelle, mais bien comme un droit fondamental et une obligation nationale.

... sans caractère contraignant :

Cependant, aucun texte n'impose ce principe comme une obligation d'accueil aux organismes gestionnaires.

Cette absence de caractère contraignant vient du fait que mettre en place ces mêmes services est facultatif pour les collectivités locales (contrairement à l'obligation scolaire). Si elles peuvent s'en donner la compétence, les communes et communautés de communes organisatrices de structures d'accueil de la petite enfance ou d'accueils périscolaire ou extrascolaire ne sont, en aucun cas, tenues à une obligation de résultat en la matière. »

Cf. site « *enfant-différent.org* »

Dans le cadre des accueils périscolaires et extrascolaires, les sites peuvent accueillir des enfants en situation de handicap.

Plusieurs membres de l'équipe éducative de l'accueil de loisirs de Niffer ont été formés afin de répondre au mieux aux spécificités et besoins dans le cadre de ces accueils.

De plus, un partenariat avec l'Association « Enfance Plurielle 68 » (=centre de ressources pour l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les établissements et lieux d'accueil collectif de droit commun, voir plaquette) a été mis en place.

Dans le cadre des Fonds publics et Territoires octroyés par la CAF, une Aide Médico-psychologique a été embauchée. Cette professionnelle met en place des formations à destination du personnel ainsi que des outils pédagogiques adaptés aux spécificités des enfants en situation de handicap accueillis dans notre structure. De plus, elle intervient certains jours afin d'accompagner au mieux les enfants accueillis. Sa présence permet une prise en charge adaptée et individualisée pour les enfants aux besoins particuliers.

Lorsque le site accueille des enfants porteurs de handicap ou maladie chronique, une personne de l'équipe éducative est nommée comme référente et se charge du lien entre les différents partenaires (familles, corps médical...). Un PAI (Projet

d'accompagnement individualisé) peut être mis en place entre les différents acteurs afin de réfléchir au mieux à un accueil sécurisant et bienveillant.

4. Relation avec les familles

Objectif :

- Tout mettre en œuvre pour favoriser la communication et établir de bonnes relations avec les parents
 - ↳ rencontre des familles lors de l'inscription
 - ↳ disponibilité de toute l'équipe
 - ↳ animateur référent par école (mercredi : matin/après-midi/soir)
- S'assurer que les parents sont informés / temps de transmissions
 - ↳ mise à disposition du projet pédagogique, éducatif, éducatif de territoire
 - ↳ lieu spécifique pour affichage informations
 - ↳ lecture et signature du règlement intérieur + charte de bienveillance
 - ↳ diffusion des plannings d'activités
 - ↳ affichage régulier de panneaux photos (vie collective, activités, sorties...)
 - ↳ veiller à une attitude bienveillante, tenue et vocabulaire corrects
 - ↳ mise en place d'une boîte à suggestions
 - ↳ distribution de courriers détaillés dans le cadre des sorties organisées (mercredis)

5. Santé / hygiène

Assistant sanitaire + référente COVID-19 : DRZYTEK Claire

Lorsqu'un enfant se blesse sans trop de gravité, des soins lui sont immédiatement prodigués. Lors de l'absence de l'assistant sanitaire, chaque membre de l'équipe (étant formé au S.S.T ou sensibiliser aux 1ers secours) est en capacité d'administrer les premiers soins.

Aucun soin n'est administré sans avoir au préalable consulté le récapitulatif des fiches sanitaires (classeur bleu). De plus, à chaque fois qu'un enfant est soigné, la personne responsable reporte ces informations dans le cahier d'infirmierie.

Plusieurs trousse de premiers secours sont systématiquement emmenées lors de n'importe quel déplacement : minibus école Petit-Landau, écoles Niffer, sorties, ainsi que le classeur des fiches sanitaires.

Les trousse mobiles ainsi que l'armoire à pharmacie sont constituées conformément aux listes établies par Jeunesse et Sport et vérifiées tous les mois.

Tout acte pour soigner un enfant est systématiquement reporté dans le cahier d'infirmierie et transmis au parent ou le cas échéant, le corps enseignant pour transmission le soir aux familles.

Pour les plaies graves, l'équipe sera en capacité de prodiguer les premiers gestes suite aux consignes données par le SAMU après les avoir contactés.

- **Administration de médicament (cf. règlement intérieur)**

« Sur accord écrit du médecin généraliste, le personnel peut être habilité à administrer les médicaments pour un traitement ponctuel ou limité dans le temps. »

Transmettre le médicament dans sa boîte d'origine + noter le nom de l'enfant directement dessus + ordonnance (originale). Le personnel reportera la date + nom du médicament + nom du professionnel + horaire + nom de l'enfant dans le classeur prévu à cet effet.

Nous pouvons administrer un traitement plus long dans le cadre d'un PAI.

6. Activités

L'observation est l'outil essentiel à la mise en place d'une activité et/ou un temps d'accueil. C'est en observant les enfants dans leurs jeux, leurs comportements, leurs relations, leurs acquisitions que nous pourrions décrypter les besoins exprimés par ceux-ci. Lorsque ces besoins sont évalués, l'équipe peut ensuite réfléchir aux objectifs à mettre en place lors des différents accueils.

Durant les temps d'accueil dit « périscolaire », l'équipe propose principalement des temps de jeux libres (avant/après le repas/goûter). Des activités plus dirigées sont proposées en lien avec les souhaits et envies des enfants. Régulièrement, après le repas, l'équipe prend le temps avec les enfants afin de recueillir les souhaits d'activités (que les encadrants peuvent ensuite proposer selon le type d'activité et le temps de celle-ci sur l'accueil du soir et/ou lors des mercredis / centres de loisirs).

Le jeu a un rôle structurant dans le développement de l'enfant. Il se construit et développe ses acquisitions sociales notamment par le biais du jeu symbolique. Dès tout petit, le bébé imite les gestes de ses parents. Au fur et à mesure, lorsqu'il grandit, le jeu va prendre une forme symbolique (=faire semblant). Cela va lui permettre de rejouer des scènes de son vécu, de son quotidien (il aura alors l'impression de pouvoir « contrôler » les situations rejouées et d'y donner la suite, ou fin qu'il souhaite y mettre = sensation de pouvoir, maîtrise progressive de la frustration) = développement des acquisitions sociales.

Les jeux sont des médiateurs essentiels à la construction d'une vie autonome, affective, intellectuelle et culturelle.

Plus les objets sont réalistes, plus l'enfant va investir les coins de jeux d'imitation (exemple de la dinette agrémentée par nos objets du quotidien + déguisements + miroirs). L'aménagement de l'espace prend donc toute son importance. L'équipe veille à proposer différents coins de jeux tout en étant attentifs à leur disposition, espace. Plus l'enfant grandit, plus il aura besoin d'espaces clos, « cachés » de l'adulte, pour lui permettre de réaliser ces jeux symboliques.

✓ Jeu libre

Quand les adultes planifient à l'excès le temps des enfants, ceux-ci n'ont plus la possibilité de l'organiser ni de le gérer eux-mêmes pour faire les activités qu'ils souhaitent et dont ils ont naturellement besoin. Il faut redonner du temps aux enfants, afin de leur offrir des espaces où ils puissent assimiler les connaissances, vivre, connaître, apprendre et construire leurs propres apprentissages.

Les activités sportives, créatives, musicales ou d'autres activités structurées sont bénéfiques au développement physique, cognitif et social des enfants. Pour autant, ils ont aussi besoin de temps non structurés : pour rêvasser, pour organiser leur temps

comme ils le souhaitent, pour découvrir par eux-mêmes, pour observer, pour consolider de manière inconsciente des apprentissages, pour créer... Juste laisser l'esprit divaguer de temps en temps est bon pour la santé mentale. L'ennui peut avoir un impact positif sur la créativité. Les enfants n'ont pas besoin d'être constamment stimulés ni divertis.

Le temps libre a donc d'immenses bénéfices :

- L'accès à l'autonomie
- Le plaisir de vivre
- La connaissance de soi et des autres à travers le jeu
- Le développement de la créativité
- L'acquisition et la consolidation de certains apprentissages fondamentaux
- L'espace pour discerner et considérer les problèmes ou situations rencontrées

Un projet d'animation est réfléchi en début d'année scolaire avec l'ensemble de l'équipe d'animation. Nous posons les objectifs pour l'année à venir. Afin de tenir compte de nos observations, de l'évolution du projet d'activités, des envies et besoins des enfants, l'équipe d'animation prépare le planning d'activités des mercredis sur 2 mois (de vacances à vacances). Ce planning est ensuite diffusé par mail, sur le site de la SPLEA 68 ainsi qu'aux écoles et mairies.

✓ **Le projet d'animation 2022/23**

« Je deviens écocitoyen » = vivre en société tout en respectant l'environnement. Dès leur plus jeune âge, les enfants peuvent être sensibilisés à l'environnement et à l'écologie. Curieux par nature, dès leurs premiers pas, ils explorent le monde qui les entoure. Les enfants sont des acteurs essentiels pour la sauvegarde de notre planète. Nous souhaitons éveiller les enfants à leur rôle de futurs (éco)citoyens. Nous veillons à les sensibiliser sur l'ensemble des règles communes qui assurent le respect des personnes, de leur bien-être et de leur environnement. L'enfant s'inscrit dans une famille, un groupe, un environnement.

- **objectifs intermédiaire et opérationnel**

- permettre aux enfants de devenir acteurs de leur citoyenneté et leur donner envie d'agir pour l'environnement à travers des ateliers ludiques.
 - découvrir et apprendre les écogestes (recycler, économiser l'eau, le papier, prendre soin de la nature...)
 - participer à des actions de solidarité
 - se former aux gestes de 1ers secours
 - mettre en place des actions/ateliers écocitoyens

Moyens :

Nous souhaitons travailler sur différentes thématiques, à savoir :

- l'alimentation
- la faune et la flore environnementale
- les déchets
- l'énergie
- l'air/l'eau
- la solidarité

Comme chaque année, les enfants pourront participer activement à la décoration et au fleurissement du village, en partenariat avec les agents communaux (voir pour plantation d'arbres).

Nous veillerons aussi à proposer diverses activités naturelles.

Comme chaque année, nous renouvellerons notre grande collecte de jeux et jouets que les enfants auront l'occasion, tels des Pères Noël, d'aller déposer directement aux enfants accueillis par le Secours Populaire ou autre œuvres caritatives. D'autres rencontres seront aussi prévues.

Afin de nous inscrire pleinement dans notre rôle de prévention, un professionnel interviendra afin de former les enfants, dès 3 ans, aux bonnes réactions à opter et gestes de 1ers secours (pour les plus grands).

- Critères d'évaluation

- Sont-ils attentifs à la notion de gaspillage ?
- Ont-ils acquis des écogestes ?
- Se sont-ils impliqués lors des différentes plantations de fleurs dans le village ?
Connaissent-ils les fleurs ? Sont-ils fiers de l'annoncer ?
- Participation active aux différentes actions mises en place
- Connaissent-ils des gestes de 1ers secours ? (pour les plus grands)
- Savent-ils donner l'alerte ?

Nous avons souvent observé que les enfants avaient de nombreuses questions sur les métiers de leurs parents, leur avenir... Régulièrement nous les entendons se questionner entre eux « et toi, tu veux faire quoi plus tard ? ».

Dans notre quotidien, nous observons aussi le manque de motivation professionnel notamment des jeunes adultes. Nous souhaitons donc favoriser la découverte de différents métiers de manière ludique, tout en partant de l'environnement proche de l'enfant.

- permettre la découverte de différents métiers en partant de leur environnement proche
 - découvrir les métiers que nous pouvons rencontrer dans le village
 - découvrir des métiers plus anciens

Moyens :

Les animateurs veilleront à proposer des activités en lien avec ce thème : différentes visites et rencontres des professionnels. Nous partirons de l'environnement proche de

l'enfant, puis nous nous éloignerons au fur et à mesure pour découvrir différents corps de métiers.

- Avec l'accord des familles, nous souhaitons réaliser un grand jeu à partir des professions de certains parents du service
- visite de différents lieux professionnels en partant du quotidien de l'enfant (mairie de Niffer, coiffeur, ferme Jehls, traiteur, l'écluse...)
- intervention de professionnels dans notre service (pompiers, Commandant de Police, Brigade Verte...)
- à chaque rencontre, quelques enfants volontaires deviendront « reporter » afin de prendre des notes pour la réalisation d'un « journal des métiers ».
- Solliciter les familles pour intervenir dans le cadre des accueils du mercredi pour présenter leur métier

- Critères d'évaluation

- Ont-ils été curieux, ont-ils posés des questions ?
- Qualité des rendus pour la réalisation du journal des métiers ?
- Aboutissement du journal des métiers
- Implication des familles

7. Transport

La SPL Enfance et Animation possède 5 minibus.

Deux véhicules sont mis à disposition pour notre service afin de pouvoir rechercher les enfants scolarisés à la maternelle de Petit-Landau. Ils permettent aussi aux équipes de se déplacer dans le cadre de diverses sorties (mercredis).

Travaillant en lien avec les autres accueils de loisirs de la SPL Enfance et Animation, nous sommes aussi amenés à faire appel à un transporteur dans le cadre d'une sortie en commun.

Ces minibus ont un suivi régulier assuré par le responsable transport.

8. Vie quotidienne

a) Accueil durant la pause méridienne

Objectifs intermédiaires et opérationnels

- faire du repas un lieu d'échange et de communication, un moment agréable, convivial et détendu, un lieu d'apprentissage et de découverte
 - échanger, partager des avis avec les personnes présentes à sa table
 - être capable de respecter la parole de chacun en s'écoutant les uns les autres et en étant vigilant au niveau sonore dans la salle de repas
 - s'organiser au sein de la collectivité pour faciliter le service
 - participer lors des animations proposées par les animateurs
- sensibiliser les enfants aux besoins d'hygiène (désinfections des mains avant le repas, après mouchage, en sortant des WC...)
 - être attentif à sa propre hygiène, avoir les bons réflexes
- favoriser l'autonomie de l'enfant en le laissant se servir seul
 - être garant des quantités servies
 - se servir proprement
 - veiller aux autres et à ce que chacun puisse se servir
- favoriser les liens entre petits/grands ainsi que l'entraide
 - échanger avec les enfants de toutes tranches d'âge
 - aider, accompagner les plus petits
- responsabiliser l'enfant dans les tâches de la vie collective (débarassage et nettoyage des tables)
 - être acteur lors des tâches de la vie quotidienne
- éveiller les enfants au goût en les encourageant à goûter un peu de tout (ex : un petit pois...) sans le forcer
 - goûter un peu de tout
- veiller à l'alimentation de chaque enfant
- veiller à l'équilibre alimentaire
- favoriser l'autonomie
 - (pour les plus petits) s'habiller et se déshabiller seul
 - (pour les plus petits) aller aux WC seul
 - ranger ses affaires à son casier

- proposer un temps de loisirs et de détente afin de lui permettre une coupure avec le rythme scolaire de la journée
 - participer tranquillement à divers jeux (avant/après le repas)
 - pouvoir se poser, se reposer si le besoin se fait ressentir (prendre un livre...)
- (pour les maternels) proposer des temps de chants qui favoriseront et accompagneront les temps de transition
 - Passer un moment convivial et ludique autour du chant (déshabillage, passage à table...)
- (pour les élémentaires) proposer des temps de jeux collectifs dans la cour qui favoriseront le temps de transition après la sortie de l'école
 - Passer un moment agréable, ludique et convivial en participant à divers jeux collectifs (respect des règles du jeu, favorise l'entraide, la coopération...)
- responsabiliser d'avantage les CM2
 - pouvoir participer davantage aux tâches de la vie quotidienne (accompagnement des plus petits, aide aux maîtresses de maison, « aide animateur »...)
- rendre l'enfant acteur, l'encourager à s'exprimer sur sa vie au périscolaire, l'encourager à la proposition d'activités
 - pouvoir s'exprimer et donner son avis sur sa vie au sein de la collectivité
 - faire des propositions d'activités pour les mercredis

A 11h15, tous les membres de l'équipe éducative sont présents dans la structure. Ils se chargent d'installer les photos et les chaussons dans les casiers pour les enfants présents ce jour. Ils s'informent aussi via le classeur de présence, les feuilles de présence « école » ainsi que le cahier de transmissions, des absents ou nouveaux inscrits du jour.

Le couvert est mis par le personnel de service présent dans les locaux dès 10h. Les repas sont assurés en liaison froide par le traiteur « API ». L'agent de service est chargé de la remise en température des aliments, de la mise en plat ainsi que du service.

Deux professionnelles, utilisent deux véhicules afin de se rendre sur la commune de Petit-Landau afin de rechercher les maternels.

Quatre professionnels, ainsi que l'apprenti, se rendent ensuite à pieds dans les écoles maternelle et élémentaire de Niffer. Afin de garantir une meilleure sécurité sur le trajet,

ceux-ci se munissent d'un gilet à bandes réfléchissantes pour être plus visibles par les automobilistes + trousse de secours.

Nombre d'animateurs périscolaire (norme D.D.C.S.P.P.) :

- 1 adulte pour 10 mineurs de moins de 6 ans
- 1 adulte pour 14 mineurs de 6 ans et plus

Sur les trajets, les animateurs sont très vigilants de la sécurité de chaque enfant. En cas de sous-effectif, la directrice peut être amenée à accompagner notamment lors des trajets.

Les maternels partiront avant les élémentaires pour le périscolaire afin de permettre aux plus petits de pouvoir accéder plus facilement à leur autonomie sans être bousculés.

Afin de proposer un climat convivial et agréable 2 salles de restauration sont mises en place :

- 1 salle au rez-de-chaussée où mangent les maternels : SALLE KOUKI
- 1 salle à l'étage où mangent les élémentaires : SALLE RESTAURANT

Cette répartition nous permet de proposer un climat plus calme pour les maternels afin de respecter leur rythme.

Les adultes mangent en même temps que les enfants.

Tous les vendredis, l'équipe éducative transmet la liste de présence pour la semaine suivante aux instituteurs des différentes classes. Ces listes sont quotidiennement actualisées par le personnel du périscolaire.

Accueil des maternels :

Afin d'éviter aux enfants de se nommer par leur lieu de résidence, nous avons choisi d'appeler les enfants scolarisés à Petit-Landau les « Kouki bus » et ceux de Niffer, les « Kouki rando ».

- **Ecole maternelle Niffer :**

Les animateurs pénètrent dans l'école maternelle et rejoignent les enfants inscrits dans la salle de motricité (afin d'éviter aux enfants de voir leurs camarades partir avec leur parents = faciliter la transition). Une fois l'appel effectué, ils peuvent profiter d'un temps de jeu libre dans la cour de l'école maternelle.

- **Ecole maternelle Petit-Landau :**

Les professionnels peuvent pénétrer directement dans la cour de l'école maternelle et attendre que l'Atsem ouvre la porte et rejoignent les enfants inscrits dans la salle de motricité (afin d'éviter aux enfants de voir leurs camarades partir avec leur parents = faciliter la transition). Une fois l'appel effectué, ils se dirigent vers les 2 véhicules. Les animateurs veillent à leur sécurité en contrôlant bien chaque ceinture de sécurité. Les 2 véhicules doivent toujours se suivre afin d'être présents l'un pour l'autre en cas de soucis.

Après le trajet, les enfants se rendent à leur casier respectif (photos/chaussons), un outil pédagogique est affiché afin d'accompagner les enfants dans leur autonomie lors de l'habillage/déshabillage et que chacun veille à bien ranger sa veste, chaussures...à son casier afin d'éviter d'encombrer le couloir, puis passage aux WC + installation dans la salle de repas.

Dans la salle KOUKI :

- Temps de chants ou histoire (selon l'humeur et besoins des enfants)
- Tous les maternels se réunissent sur 6 tables accompagnés par 3 animateurs et l'apprenti
- Lecture du menu
- Désignation des différents rôles lors du repas (sur la base du volontariat)
- A la fin du repas, si le temps est mauvais, ils resteront dans cette salle pour jouer.
- Humeur du jour

Voir annexe 2 Charte du chef de table (Petits)

Accueil des élémentaires :

Dès leur sortie de classe, les enfants inscrits au périscolaire viennent saluer les animateurs et de ce fait, annoncer leur présence (petit rituel ludique qui est prévu).

Ils peuvent ensuite profiter d'un temps de jeux libres et/ou cadrés (selon demandes, envies et besoins) dans la cour de l'école, ce qui leur permet de se défouler après le temps scolaire (un programme peut être mis en place).

Afin de garantir la sécurité lors du trajet école-périscolaire, des missions sont proposées aux enfants (panneau STOP, sifflet, baudrier...)

Dès leur arrivée dans la structure, passage aux WC+installation dans la salle de repas.

Dans la salle RESTAURANT :

- 5 tables de grands
- Tableau des missions liées au repas
- Lecture du menu
- 2 animateurs mangent avec eux
- A la fin du repas, si le temps est mauvais, ils iront dans la seconde salle de jeux
- Humeur du jour

Voir annexe 3 ORGANISATION DU REPAS grands péri

Les enfants se servent seuls et sont garants des quantités qu'ils mettent dans leur assiette. Une fois tous les enfants servis, les animateurs récupèrent les plats qu'ils disposeront sur la table de service.

Tous les 2 mois environ, l'équipe d'animation organise un repas « animé » préparé en réunion. Ce repas permet de changer la routine et favorise la détente et l'amusement. Après le repas, les enfants disposent d'un temps libre, où ils peuvent soit évoluer librement dans les différents pôles de jeux ou aller dans la cour de l'école élémentaire de Niffer.

Chaque jour, un animateur est responsable de la liste de présence qu'il établit avant le passage à table. Il transmet ensuite à chacun de ses collègues le nombre d'enfants présents dans la structure. La liste est obligatoirement emmenée lors de la sortie dans

la cour de l'école ainsi qu'une trousse de secours (+ventoline ou tout autre traitement nécessaire à la sécurité de certains enfants : insuline...).

Les animateurs se positionnent dans différents endroits de la cour pour permettre une meilleure vigilance.

Chaque mois, l'équipe prend le temps à la fin d'un repas pour demander aux enfants leurs souhaits d'activités pour les mercredis après-midi et centres de loisirs à venir.

Un recueil quotidien des humeurs est mis en place dans les 2 salles de restauration. Les enfants peuvent aller librement exprimer leur humeur/émotion grâce à ce support. Un animateur veille à reporter quotidiennement ces informations dans un document afin de pouvoir revenir dessus en équipe lors des réunions hebdomadaires.

Critères d'évaluation

- Climat du repas : ambiance détendue ? Pas trop sonore ?
 - Les enfants communiquent-ils entre eux ? S'écoutent-ils ?
 - Prennent-ils des initiatives pour s'organiser au sein de la collectivité ?
Pour faciliter la vie en collectivité ?
 - Sont-ils volontaires pour les tâches de la vie quotidienne ?
 - Sont-ils attentifs les uns aux autres ?
 - Y a-t-il de l'entraide ?
- Hygiène :
 - Sont-ils attentifs à leur propre hygiène, est-ce un automatisme ?
 - Sont-ils attentifs à la propreté des lieux après utilisation ?
- Autonomie :
 - Se servent-ils seuls ? ont-ils recours à l'adulte ?
 - Y a-t-il des restes dans les assiettes ?
 - Font-ils l'effort de goûter un peu de tout ? reconnaissent-ils l'importance d'une bonne alimentation ?
 - Etat des casiers ? les affaires sont-elles rangées à chaque casier ? sont-ils attentifs à leurs affaires et à celles des autres ?
 - Les plus petits sont-ils capables de s'habiller et se déshabiller seuls ?
- Vie quotidienne/collective :
 - Ambiance générale ? ont-ils accès aux jeux ? sont-ils demandeurs ?

- Qualité du temps de jeux collectifs pour les plus grands
- Le temps de chant est-il ludique et nécessaire ?
- Le recueil quotidien est-il utilisé tous les jours ?
- Déroulement des repas animés ?

b) Accueil durant le soir

Objectifs intermédiaires / opérationnels

- accueillir les enfants dans un cadre agréable en leur permettant de participer à différents jeux/activités tout en respectant les règles de la vie collective
 - s'intéresser à divers jeux/activités
- proposer aux enfants un goûter équilibré et varié
- respecter son droit de ne rien faire
 - exprimer ses souhaits / besoins
- proposer un temps pour les devoirs en accord avec les familles
 - en fonction de ses envies, besoins, faire ses devoirs
- faire le lien entre l'école et les familles (transmissions...)
- accompagner les retrouvailles avec le parent
- permettre aux enfants de passer un moment agréable, de détente, rassurant en compagnie des animateurs durant l'attente de ses parents
 - partager un temps de jeu avec d'autres enfants / adultes
- permettre aux enfants de participer et de diriger des activités
 - (pour les plus grands) établir un planning d'activités pour les soirs et proposer des activités dirigées aux autres enfants (milieu année scolaire)

Déroulement

A 15h30, les animateurs veillent à préparer un goûter varié et équilibré.

Le goûter du jour est affiché quotidienne sur le tableau du sas.

Ils recherchent ensuite les enfants dans les écoles de Niffer et Petit-Landau. Le goûter peut être proposé sous forme de self-service ou servi à table. Chaque jour Annick, agent de service, est responsable du service « goûter ».

Suite à nos observations de l'année passée, nous avons décidé de changer la formule du goûter proposée aux enfants. En effet, le goûter n'est pas un repas, c'est plutôt un petit « coup de pouce » qui doit permettre de tenir jusqu'au repas du soir. Du coup, ce temps peut être réduit. Il sera donc proposé sous forme de self-service, certains goûters se trouveront déjà sur les tables et d'autres seront à récupérer au chariot. Les enfants arrivent dans la salle en autonomie, s'installent, prennent le goûter à leur rythme, et au fur et à mesure, dès qu'ils ont fini, peuvent débarrasser et rejoindre la ou les salles d'activités où les attendent les animateurs). Temps du goûter = ¼ d'heure.

A la fin du goûter, les enfants ont le choix :

- salle KOUKI
- salle SMOOTIE
- coin calme dans la salle de sieste (tour à livres, canapés, couvertures, espace Snoezelen...)
- pour ceux qui le souhaitent et en accord avec les familles, un espace pour les devoirs est mis en place (dans la limite de nos possibilités).
- jeux dans la cour extérieur du périscolaire (en fonction du temps)

Cet accueil n'est pas une étude scolaire, les animateurs ne sont pas formés pour suivre les enfants dans leur travail, ceci restant exclusivement le rôle des parents et des enseignants. Toutefois, en raison des horaires tardifs des parents, ils auront la possibilité de réaliser leurs devoirs. Les enfants gèrent eux même leur travail, les animateurs étant là uniquement pour expliquer un énoncé incompris. Ils ne sont en aucun cas responsables d'un travail incomplet ou non fait. Notre équipe propose cet espace mais n'oblige en aucun cas l'enfant à faire ses devoirs.

Durant les temps de jeux, l'animateur reste disponible pour l'enfant, mais n'est pas intrusif. Si les enfants s'occupent entre eux, celui-ci profite de ce temps pour les observer dans leurs jeux, leurs acquisitions, leur développement, leurs interactions sociales... (informations retransmises durant les réunions).

Selon la demande des enfants, l'animateur peut proposer un temps d'activité dirigé (jeux de société, bricolage, jeux extérieurs...)

Vers 18h, tous se regroupent dans la salle KOUKI, afin d'encourager le retour au calme avant l'arrivée des derniers parents. Les animateurs veillent à proposer des jeux plus calmes.

Les familles doivent avoir quittées le service à 18h30.

A leur arrivée, les parents sont accueillis par un membre de l'équipe qui transmet les informations quant à la journée de leur enfant. Il veille à ce que l'enfant retrouve son parent dans les meilleures conditions possibles.

(Transmissions école → périscolaire)

Chaque « référent école » fait passer les informations sur les enfants à ses collègues afin de garantir la transmission aux familles.

L'animateur responsable de la liste de présence veille à noter les heures de départ des enfants tout en faisant signer les parents.

Chaque mois, l'équipe prend le temps à la fin d'un goûter pour demander aux enfants leurs souhaits d'activités pour les mercredis, vacances à venir.

Tout au long de l'année, une boîte à suggestion est mise en place dans le couloir afin que chaque enfant puisse s'exprimer, donner son avis sur sa vie au périscolaire.

Critères d'évaluation

- Ambiance dans les différentes salles de jeux ? pendant le goûter ?
- Les enfants sont-ils détendus ?
- Participent-ils à des temps de jeux ? sont-ils autonomes dans leurs jeux ?
- Les devoirs peuvent-ils être réalisés dans le calme ?
- Comportement des enfants durant l'attente de leurs parents ?
- Sollicitent-ils l'adulte ?

c) Accueil du mercredi

o L'accueil / le départ

Le matin un accueil échelonné est assuré de 7h à 9h où les animateurs seront disponibles afin d'accompagner l'accueil. Un second accueil est prévu à 13h30, mais c'est aussi un temps de départ pour d'autres enfants (inscrits que matin+repas).

Nous demandons aux parents de ne pas emmener leur enfant après le temps d'accueil afin de respecter et de ne pas interrompre le déroulement des activités. Les parents doivent s'assurer de la prise en charge de leur enfant par l'équipe.

Tous les membres du personnel sont à la disposition des parents pour d'éventuelles informations, échanges et propositions diverses.

Les familles doivent avoir quittées le service à 18h30.

Les horaires sont modifiables selon le programme de la journée (sorties), les parents sont alors informés de ces changements.

- objectifs intermédiaire et opérationnel

- favoriser la place de l'individu dans le groupe
 - o trouver sa place au sein de la collectivité

Dès son arrivée dans la structure, chaque enfant a à sa disposition un casier avec sa photo, dans lequel il peut ranger ses affaires (veste, chaussures, doudou...). Pour les nouveaux arrivants, l'équipe prend au plus vite une photo afin de permettre une uniformité de l'accueil. Les chaussons des enfants sont également placés dans ces casiers pour leur permettre une certaine autonomie.

A chaque arrivée, un animateur accueille l'enfant et est attentif à son introduction dans le groupe déjà présent. L'enfant peut choisir librement son jeu.

Vers 18h, tous se regroupent dans la salle KOUKI, afin d'encourager le retour au calme avant l'arrivée des derniers parents. Les animateurs veillent à proposer des jeux plus calmes.

A leur arrivée, les parents sont accueillis par un membre de l'équipe qui transmet les informations quant à la journée de leur enfant. Il veille à ce que l'enfant retrouve son parent dans les meilleures conditions possibles.

- Critères d'évaluation

• Climat des arrivées/départs ?

- Les enfants s'approprient-ils leur casier ?
- Arrivent-ils à s'insérer facilement dans la salle de jeux ?
- Vont-ils facilement vers les autres enfants ?
- Climat des retrouvailles avec les parents ?

○ Les temps libres/calmes

- objectifs intermédiaires et opérationnels

- favoriser le libre-choix tout en respectant les besoins et rythmes de l'enfant
 - évoluer librement à travers les différents pôles de jeux
 - choisir son jeu en fonction de ses besoins et envies
- favoriser l'autonomie et la responsabilité
 - être garant du jeu que je prends

Ils ont leur place à différents moments de la journée (accueil du matin, avant et après le repas, après le goûter).

C'est à cette occasion que les enfants peuvent partager des temps de jeux libres entre eux ou avec les animateurs les accompagnants. Certains cherchent à se dépenser aux travers notamment de jeux extérieurs avant ou après le repas, d'autres préfèrent écouter des histoires.

Le jeu a un rôle structurant dans le développement de l'enfant. Il se construit et développe ses acquisitions sociales notamment par le biais du jeu symbolique.

Ces temps sont importants dans le déroulement de la journée car ils permettent de débiter et de terminer une journée.

L'enfant peut évoluer librement à travers les différents pôles de jeux et choisir sa salle de jeux (jeux de construction, dinette, voitures, poupées, jeux de société...)

Le temps calme proposé après le repas permet de favoriser la digestion, les enfants peuvent jouer à des jeux plus posés (jeux de société, lecture, temps de retour sur soi...). A la demande des enfants ou en fonction des observations de l'équipe, il peut leur être proposé un temps de relaxation ou une vidéo.

- Critères d'évaluation

- Les pôles de jeux sont-ils tous investis ?
- Etat des jeux le soir
- Demandent-ils à prolonger le temps de jeu libre ?
- Les constructions sont-elles nombreuses ? demandent-ils à les laisser en place ?
- Les enfants sollicitent-ils beaucoup l'adulte ou jouent-ils plus entre eux ?

o Les repas/goûters

Le mercredi, les enfants mangent tous ensemble dans la salle de repas RESTAURANT. Le mobilier est adapté à la taille des enfants. Les plus petits peuvent se diriger aux tables adaptées.

Les enfants peuvent choisir librement leur place en fonction de leurs affinités. C'est l'occasion pour les plus petits de partager un temps de repas avec les plus grands.

- objectifs intermédiaires et opérationnels (voir temps méridien)

Les adultes mangent en même temps que les enfants.

- Tableau des missions liées au repas
- Lecture du menu
- 4 animateurs mangent avec eux

Voir annexe 3 ORGANISATION DU REPAS MERCREDIS

Les enfants se servent seuls et sont garants des quantités qu'ils mettent dans leur assiette. Une fois tous les enfants servis, les animateurs récupèrent les plats qu'ils disposeront sur la table de service.

L'équipe d'animation organise des repas « animés » préparés en réunion. Ces repas permettent de changer la routine et favorisent la détente et l'amusement.

Un recueil quotidien des humeurs est mis en place dans la salle de restauration. Les enfants peuvent aller librement exprimer leur humeur/émotion grâce à ce support. Un animateur veille à reporter ces informations dans un document afin de pouvoir revenir dessus en équipe lors des réunions hebdomadaires.

- Critères d'évaluation (voir pause méridienne)

o La sieste

Le simple fait de s'allonger quelques instants en cours de journée peut être considéré comme une sieste, donc comme un acte réparateur.

La sieste a de nombreux bénéfices, elle réduit le stress, améliore la mémoire et la concentration, libère la créativité et rééquilibre le fonctionnement nerveux.

- objectifs intermédiaires / opérationnels

- respecter le rythme de l'enfant ainsi que les besoins physiologiques liés à son âge
 - o pouvoir se reposer

Après le repas, un animateur propose aux plus petits un temps de repos où chacun peut s'il le souhaite se reposer.

Chaque enfant retrouve alors un petit lit où l'attend son doudou.

Tout d'abord l'animateur propose une ou deux petites histoires. Puis, à la fin de celles-ci, il baisse légèrement la lumière et installe un fond musical doux. Pendant plus ou moins 45 minutes, l'animateur reste dans la salle de sieste auprès des enfants. Passé les 45 minutes, il propose à ceux qui n'auront pas trouvé le sommeil de se lever et d'aller rejoindre les autres en temps libre.

Pour ceux qui se sont endormis, un baby-phone est branché dans la salle de sieste ainsi que dans le bureau. Chaque enfant peut dormir le temps qu'il le souhaite. Lorsqu'il se réveille, la directrice ou un animateur va l'accueillir et lui propose de rejoindre une activité.

Une grande qualité d'adaptation est donc nécessaire de la part des animateurs.

Cette salle est aussi accessible aux plus grands qui souhaitent rester dans le calme et se reposer. Tout en laissant bien sûr la priorité aux plus petits.

Critères d'évaluation :

- Qualité du sommeil de l'enfant
- Temps du sommeil

Mesures éco-responsables :

Nous souhaitons sensibiliser les enfants à la notion de tri (activités ludiques, mise en place d'un compost...).

Au sein de notre service, nous sensibilisons les enfants à la notion de tri : boîte pour les cartons, papiers, plastique... Les enfants deviennent totalement acteurs de la notion de tri en veillant à ce que l'on peut mettre dans le compost et quel est son utilité.

Nous encourageons l'enfant à la notion de gaspillage :

- vers la fin du repas, ne pas aller remplir entièrement la cruche d'eau, voir si une autre table en possède une encore pleine
- veiller à limiter l'utilisation de papier essuie-mains (via des affichages ludiques)
- solliciter les familles pour la récupération de papier « brouillon » qui pourra être utilisé comme papier dessin
- veiller aux quantités servies dans l'assiette
- différents affichages ludiques de sensibilisation
- aller vider les cruches dans le jardin ou le récupérateur d'eau à la fin du repas
- couper l'eau pendant le savonnage des mains
- Participation à différents ateliers avec les agents communaux de Niffer (journée citoyenne, décoration du village....)

9 Rythme de la journée (temps d'accueil périscolaire + mercredis)

JOUNEE TYPE PERISCOLAIRE

8h30	arrivée de la directrice, ouverture du bâtiment + aération des espaces
9h15	arrivée de l'agent de service dans les locaux : préparation des repas / mise en plat + mise de la table
11h/11h15	arrivée de l'équipe éducative
11h15	départ des professionnels pour Petit-Landau
11h20	départ des professionnels pour les écoles élémentaire + maternelle de Niffer
11h45	arrivée de tous les maternels dans les locaux, déshabillage + passage aux WC + temps de chant + passage à table
11h50	après un temps de jeux libres dans la cour, arrivée des élémentaires dans les locaux, déshabillage + passage aux WC + passage à table
12h50	fin du repas, humeur du jour, jeux libres (soit dans les salles, soit dans la cour élémentaire, soit à la place de jeux)
13h30	retour des professionnels de Niffer, transmissions / départ
13h45	retour des professionnels de Petit-Landau, transmissions / départ
15h30	retour de l'équipe éducative dans le bâtiment, préparation du goûter,
15h45	départ des professionnels pour Petit-Landau
15h50	départ des professionnels pour les écoles élémentaire + maternelle de Niffer
16h20	arrivée commune dans le bâtiment, passage aux WC + goûter commun dans la salle RESTAURANT
16h45	fin du goûter, jeux libres/activités dirigées, devoirs
18h	tous les enfants se retrouvent dans une salle en jeux libres
18h30	fermeture du service. L'animateur de fermeture prépare les casiers pour le lendemain + liste de présence

JOUNEE TYPE EXTRASCOLAIRE

7h	ouverture des portes du service, aération des espaces. Les 2 animateurs d'ouverture sont présents sur les lieux un peu plus tôt afin d'ouvrir le bâtiment, installer la salle KOUKI (jeux mis en évidence, musique douce...) + préparation du goûter + préparation de leur activité Arrivées échelonnées des enfants jusqu'à 9h : jeux libres
8h30	arrivée du 3 ^{ème} animateur
9h	rangement des salles de jeux + passage aux WC + collation dans la salle « restaurant »
9h30	début des activités
11h15	à la fin de leur activité, les enfants peuvent profiter d'un temps de jeux libres
11h45	passage aux WC, l'animateur de journée accompagne les enfants qui font la sieste, pour installer leur doudou sur les lits, puis passage à table
Fin du repas	jeux libres (soit dans les salles, soit dans la cour élémentaire, soit à la place de jeux) / sieste
13h30	arrivée / départ des enfants
14h	activités de l'après-midi
15h45	passage aux WC
16h	goûter
Après le goûter	jeux libres, arrivées échelonnées des parents + transmissions
17h	tous les enfants se retrouvent dans une salle en jeux libres
18h30	fermeture du service. L'animateur de fermeture prépare les casiers pour le lendemain

VI Relation avec les partenaires

Travail en partenariat avec les différentes institutions :

- Les financeurs (M2A, la C.A.F.)
- La DDCSPP
- Les communes du secteur
- Les écoles

Travail également en collaboration régulière avec :

- Le RPE (participation aux activités ATOLL)
- L'AJT (Animation Jeunesse Territoriale), les accueils périscolaires de la SPLEA (activités communes, réunions de secteur...), et des 3 Frontières (Rosenau, Saint-Louis, Village-Neuf, Huningue...)
- L'EHPAD « Les Collines » à Riedisheim (rencontres régulières tout au long de l'année)
- Les Niffererschnokas
- Les associations locales
- Les agents communaux de la commune de Niffer
- La brigade verte
- APPUIS
- Adapei Papillons Blancs d'Alsace
- La Petite Camargue
- Le Secours Populaire
- Animation Enfance 68

Lors de la réunion d'équipe hebdomadaire, l'équipe veille à détailler la notion de communication et les relations en direction :

- des enseignants

Objectif :

- favoriser les bonnes relations afin de permettre le lien entre l'école et le périscolaire auprès des familles
 - ↳ mise en place de réunions en début et fin d'année scolaire

- ↳ transmissions quotidiennes sur la journée des enfants
- ↳ transmission des listes de présences hebdomadaires
- ↳ participation aux conseils d'école
- ↳ veiller à une attitude bienveillante, tenue et vocabulaire corrects
- ↳ partenariat sur divers projets d'école : participation à la fête de l'école, continuité dans les projets mis en place (construction commune d'une fresque, animation du Carnaval, réalisation d'un jardin pédagogique...)

VII Modalités d'évaluation

L'évaluation est une mesure d'écart entre les résultats obtenus et les résultats recherchés.

La fiche « GUID-25 : Procédure bilan et évaluation d'un accueil » contenue dans la démarche qualité reprend l'ensemble des étapes indispensables pour analyser objectivement des réussites et des difficultés rencontrées, ainsi que leur exploitation, par le biais notamment d'une évaluation.

Ce projet pédagogique a été réfléchi suite à l'évaluation effectuée en fin d'année scolaire 2019/20. Suite à la crise sanitaire et au confinement, les objectifs n'ont pas tous pu être atteints. C'est pourquoi, l'équipe souhaite maintenir les objectifs afin de pouvoir les finaliser cette année.

L'évaluation de l'accueil est réalisée de manière formelle à travers l'outil « fiche projet » :

- détermination des objectifs + indicateurs de réussite
- atteinte ou non des objectifs fixés
- analyse de la pertinence, de la cohérence, de l'efficience et de l'efficacité du projet
- reprise des points forts + points faibles
- perspectives

Afin d'évaluer continuellement les actions, différentes réunions ponctuent l'année :

- Réunion de l'équipe éducative tous les mardis matin (observations, humeur du jour, préparation des plannings, discussions, évaluation, remise en question...) : ces réunions nous permettent d'évaluer nos actions et le bien-être des enfants toutes les semaines
- Deux enquêtes de satisfaction « enfants » et « parents » sont réalisées, courant octobre ainsi qu'au mois de juin. Le résultat de ces enquêtes est analysé et discuté lors de nos réunions d'équipe afin de proposer diverses améliorations (voir plan d'amélioration)
- Un échange permanent au sein de l'équipe d'animation permet également de repérer et résoudre directement les difficultés rencontrées.
- Réunions trimestrielles avec l'ensemble du personnel (fonctionnement, organisation, évaluation...)
- Réunion pôle JAP
- Retour sur la pratique avec une professionnelle d'APPUIS
- Réunion avec les services enfance des 3 frontières

Toutes ces rencontres permettent à l'équipe de réfléchir à l'action menée, au service, aux valeurs, aux difficultés rencontrées ; ce qui permet d'être constamment dans une démarche de réflexion et d'évaluation afin de proposer aux familles un accueil de qualité.

ANNEXES

**Charte du chef de table
Petits**

Quelles sont mes missions ? :



KOUKI CUISTOT, je peux :

☞ Aller chercher et remplir la cruche pendant le repas

☞ Chercher les plats de l'entrée + le dessert

☞ Déposer le plat à mon voisin de table qui pourra se servir et le donner à son tour à son voisin et ainsi de suite



KOUKI PAIN, je peux :

☞ Chercher le pain et le poser sur ma table pour que les enfants puissent se servir puis ramener la panière

KOUKI WASH

☞ Récupérer l'assiette à déchets sur la table de service lorsque tous les enfants de ma table ont terminé

☞ Déposer les assiettes sales empilées ainsi que les couverts sur la petite table

☞ Prendre la lingette jaune dans le seau pour nettoyer ma table.



KOUKI COMPOST

☞ Récupérer le seau de déchets pour le vider dans le compost situé à l'extérieur, accompagné de la maîtresse de maison



ANNEXE 3

ORGANISATION DU REPAS grands péri + mercredis (tous)

Un grand semainier est affiché où figure les jours de la semaine + les tâches à accomplir (tirage au jour quotidien du nom des enfants qui iront ensuite afficher leur photo sous la tâche à accomplir + le jour).

☞ Toque (2) :

Chef de table, tu pourras récupérer les plats de l'entrée + paniers à pain + fromage + dessert

☞ Cruche (2) :

Tu pourras aller remplir les cruches (après l'entrée, avant le 2^{ème} service du plat chaud, avant le dessert)

☞ Assiettes (2) :

Tu seras chargé de débarrasser les assiettes et couverts des tables en fin de repas

☞ Eponge (5) :

Tu pourras nettoyer ta table à la fin du repas

☞ Menu(1) :

Tu pourras venir lire le menu devant les autres

☞ « Compost » (1) :

Tu pourras aller vider le seau de déchets au compost

